

# Projet de centrale photovoltaïque

## Montrieux-en-Sologne (41)



### Pièce 2C

### Annexe : Volet Paysage et Patrimoine

#### Dossier de demande d'autorisations au titre du permis de construire :

- Pièce 1 : Dossier architectural sur la commune de Montrieux-en-Sologne
- Pièce 2A : Étude d'impacts sur l'Environnement (EIE)
- Pièce 2B : Annexe : volet naturel de l'étude d'impacts sur l'Environnement (VNEI)
- **Pièce 2C : Annexe : volet Paysage et patrimoine**
- Pièce 2D : Résumé non Technique (RNT) de l'Étude d'Impacts sur l'Environnement

 **PHOTOSOL**  
Producteur d'énergie photovoltaïque

PHOTOSOL DEVELOPPEMENT  
40/42 rue la Boétie 75008 PARIS



## **CHAPITRE 2. ETAT INITIAL PAYSAGER, PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE**

## 2.1 Un paysage de plateau boisé

L'identification des contours et le choix des dénominations des unités de paysage relèvent d'une synthèse entre les données factuelles, sensibles et socioculturelles du paysage. Les unités doivent en effet refléter à la fois la nature des composantes territoriales, la perception de leurs structures et ambiances, et correspondre au mieux aux sentiments d'appartenance des populations. [Le découpage et la description des unités paysagères proviennent de l'atlas des paysages du Loir-et-Cher.](#)

### 2.1.1 Une topographie très légèrement vallonnée

Le paysage de l'aire d'étude éloignée est composé d'un plateau incliné d'Est en Ouest et très légèrement vallonné. Le relief varie entre 90 m et 115 m d'altitude. Ce faible relief limite fortement les perceptions visuelles profondes.

**A l'échelle du grand paysage, les enjeux sont très faibles. Vis-à-vis de la ZIP, les sensibilités se concentrent sur les secteurs proches. De plus, le couvert végétal très important ferme le paysage.**



Photographie 1. Relief peu marqué

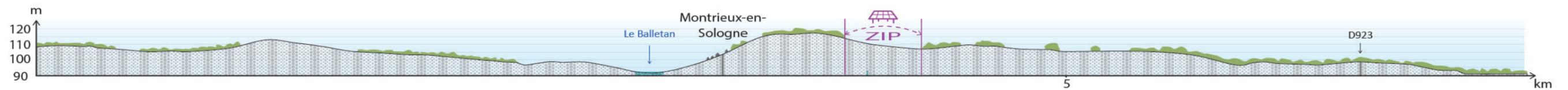


Illustration 1. Coupe topographique AA' de l'aire d'étude éloignée (trait de coupe sur la page suivante)



Projet photovoltaïque de Montrieux-en-Sologne  
 Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

### Relief et hydrologie

#### Limites administratives

- Limite communale
- Limite départementale

#### Limites administratives

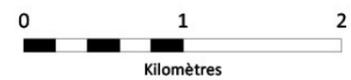
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (500 m)
- Aire d'étude rapprochée (2 km)
- Aire d'étude éloignée (5 km)

#### Réseau hydrographique :

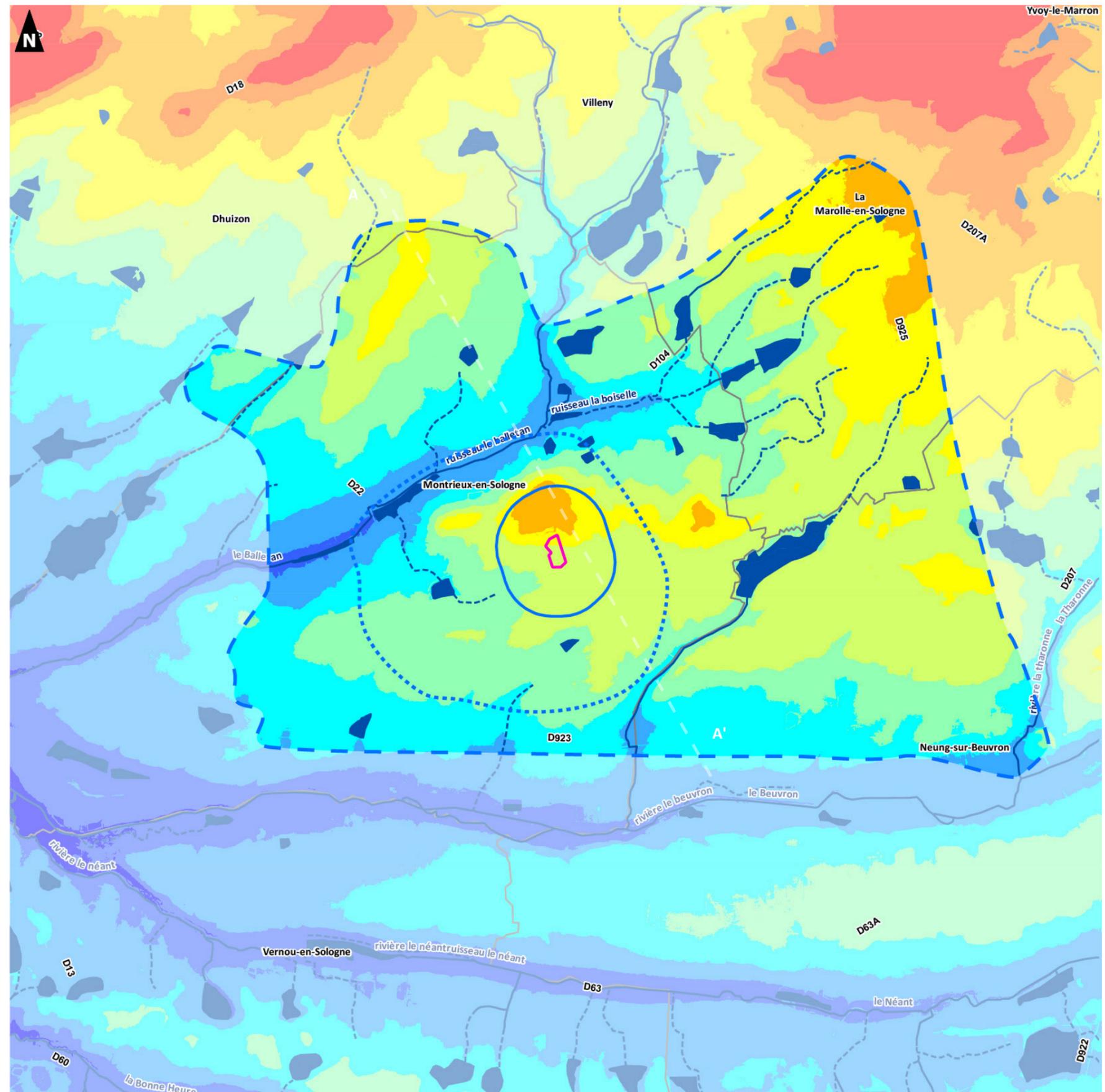
- ~ Cours d'eau permanent
- ~ Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

#### Altitude (en m) :

- 80 - 85
- 85 - 90
- 90 - 95
- 95 - 100
- 100 - 105
- 105 - 110
- 110 - 115
- 115 - 120
- 120 - 125
- > 125



Réalisation : AUDDICE, février 2022  
 Sources de fond de carte : IGN SCAN 100 et SCAN 1000  
 Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - PHOTOSOL - AUDDICE, 2022



Carte 3. Relief et hydrographie

## 2.1.2 Des paysages boisés

Comme évoqué précédemment, l'aire d'étude éloignée est située en Sologne. Aussi, sur ce territoire, l'Atlas des paysages du Loir-et-Cher identifie une unité paysagère : La grande Sologne.

### ■ La grande Sologne

La Grande Sologne est un vaste plateau boisé, ponctué par des étangs, des prairies et des villages clairières. Ce plateau, très légèrement vallonné offre peu de points de vue sur le grand paysage.

Ces nombreux boisements qui forment des paysages fermés, sont très diversifiés et cassent la monotonie. Ils sont composés de chênes, de châtaigniers, de bouleaux, de saules, de trembles, d'érables, de charmes, de pins, de sapins, d'épicéas... L'importance de la sylviculture sur ce territoire s'explique par la nature du sol, pauvre et humide, qui est peu propice à l'agriculture. Quelques prairies et champs cultivés sont présents sur le territoire.

De nombreux étangs sont présents sur ce territoire, mais leur présence est discrète du fait de leur insertion dans les massifs boisés. Ces paysages ont été façonnés par l'homme, les boisements ont été plantés et les étangs ont été creusés afin d'assécher les marécages et ainsi limiter la propagation de maladies.

Les paysages forestiers de la Grande Sologne sont également très marqués par la chasse, cette activité cynégétique (qui concerne la chasse) intense est visible : lisières enherbées, longues allées forestières (couloirs de tir), postes de tirs perchés en bois, grillage autour des parcelles de chasse privées.

Les villages se situent dans des clairières, les franges des bourgs sont très ouvertes. Le bâti traditionnel est composé de pans de bois et de briques. Les briques, colorées, sont souvent disposées de façon à former des motifs par un jeu de calepinage.

**La sensibilité de cette unité paysagère vis-à-vis de la ZIP est très faible, en effet ces paysages plats et fermés offrent des points de vue, à l'échelle éloignée, très limités.**



**Photographie 7.** Paysages forestiers et activité sylvicole



**Photographie 2.** Boisement mixte



**Photographie 4.** Mirador, marqueur paysager de l'activité cynégétique



**Photographie 6.** Maisons solognotes (pan de bois et brique)



**Photographie 5.** De nombreux étangs